



Donation ou succession

Par **Fournel Joel**, le **21/11/2018** à **17:15**

Bonjour ,

Mes parents ont 80 et 87 ans. et possèdent quelques hectares de terres, travaillées par mon frère qui a repris l'exploitation et qui leur paye un fermage.

En discussions, nous sommes 3 frères. Est il préférable d'entamer une donation ou d'attendre une succession , vis à vis, selon le cas choisi :

1. Quel sont les frais de notaire dans les 2 cas ?

2. Si donation mon frère exploitant ne paiera plus de fermage , donc avantageux pour lui, mais devra payer une soulte de suite à ses frères.

Y a t-il d'autres avantages et inconvénients sur ses 2 solutions ?

merci